

La construction du Centre d'apprentissage des métiers de la construction au coût de \$1,787,000

La soumission de John-F. Wickenden est acceptée en principe

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — La région du Coeur du Québec sera dotée dès 1969 d'un Centre d'Apprentissage des métiers de la construction.

Un pas très important a été fait dans cette voie, alors que la soumission de la firme John-F. Wickenden, de Trois-Rivières a été acceptée en principe.

Les travaux de construction commenceront dès le début de 1969 afin que le Centre soit ouvert dans une dizaine de mois. Il s'agit d'un projet d'envergure puisqu'il nécessitera des déboursés de l'ordre de \$1,787,000.

Le Centre d'apprentissage des métiers de la construction se dressera sur le terrain de l'aéroport du Cap-de-la-Madeleine en face de l'école polyvalente actuellement en construction. Les plans ont été confectionnés par la firme d'architectes Lacoursière et Beaumier de Shawinigan tandis que la firme

d'ingénieurs Provencher et Desjardins de Trois-Rivières s'occupera de la mécanique et la firme d'ingénieurs Romauld Lemay et Associés aura charge de l'érection de la structure. L'immense bâtisse répondant au dernier cri du modernisme s'étendra sur un seul plancher surplombé d'une mezzanine.

Au début

Le centre du Cap-de-la-Madeleine, un des plus perfectionnés en Amérique du Nord, s'adressera aux gens déjà sur le marché du travail et non à des étudiants. A ses débuts, il offrira un éventail de dix métiers à un ou plusieurs groupes. Les autorités compétentes prévoient grouper 300 élèves au cours des cours donnés de jour sans compter les autres cours qui seront dispensés à l'extérieur.

Il existe

Le Centre d'apprentissage des métiers de la construction

est voué à un succès complet s'il faut se fier sur les résultats encourageants obtenus par les cours donnés à la Bâtisse Industrielle du Terrain de l'Exposition.

Dès le début de janvier, le centre temporaire abritera 170 élèves à la Bâtisse Industrielle sans compter une quinzaine à La Tuque. De plus le centre qui s'adresse à cinq comités de la région du Coeur du Québec aura enrégimenté 500 étudiants à temps partiel dans ces différentes agglomérations.

Vingt-cinq cours

L'éventail des cours donnés par le centre ne s'arrête pas là. Le soir, à temps partiel, il offre dans les cinq comités qu'il dessert, vingt-cinq cours dans tous les métiers de la construction et de l'automobile au niveau des compagnons, des apprentis, des contremaîtres et des entrepreneurs.

A Trois-Rivières également se donne un cours de perfec-

tionnement à plein temps d'une durée de 80 jours pour ceux qui pratiquent déjà le métier de peintre. Donné à la Bâtisse Industrielle, il s'adresse à 15 élèves. Le centre dispense aussi à La Tuque, un cours de 80 jours en charpente, toujours au niveau du perfectionnement.

Secteur maritime

Une innovation prendra place au Centre d'apprentissage des métiers de la construction à la Bâtisse Industrielle. A partir du 6 janvier, pour une durée de 80 jours, l'Institut de Marine du Québec par l'entremise de la Commission scolaire régionale des Vieilles Forges donnera un cours touchant le secteur maritime. Les professeurs seront des pilotes qui dispenseront un enseignement touchant les différents secteurs de la navigation. Les élèves viendront de la région du Coeur du Québec et recevront un diplôme à la fin du cours.

Les puits sont-ils asséchés?

Des citoyens du boulevard St-Jean sont privés d'eau

TROIS-RIVIERES (J.E.) — Les ingénieurs de la ville de Trois-Rivières feront une inspection des installations et une étude poussée sur le problème d'alimentation en eau qui sévit actuellement sur le boulevard St-Jean.

Le conseiller Fernand Colbert a attiré l'attention de ses collègues sur la situation qui prévaut sur le boulevard St-Jean alors que les personnes qui demeurent sur cette artère sont privées d'eau depuis vendredi dernier.

M. Colbert a rapporté qu'il avait reçu neuf appels téléphoniques à ce sujet dans la journée de vendredi. Son honneur le maire René Matteau a été saisi du problème à deux reprises la même journée.

Le conseiller Colbert a déclaré que la nappe d'eau qui alimente ces citoyens semble épuisée et que les gens doivent transporter l'eau à la chaudière.

Rappelons que récemment, les gens de Notre-Dame de la Salette avaient formulé la même plainte.

Tous ces citoyens de Trois-Rivières sont alimentés en eau par une nappe souterraine. Or l'eau ne viendrait pas en assez grande quantité ou le niveau de la nappe a baissé. Il est fort possible aussi que les puits ne soient pas assez profonds. Actuellement, ils auraient de 10 à 15 pieds de profondeur. Si les puits étaient plus profonds, il est probable que l'on pourrait tirer de l'eau de la nappe souterraine.

Une autre hypothèse a été émise, soit que la ville de Trois-Rivières-Ouest pomperait son eau de la même nappe souterraine, ce qui contribuerait à faire baisser le niveau de l'eau. Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse. Le gérant de la ville, M. Roger Lord a demandé la collaboration de Trois-Rivières-Ouest pour qu'elle répartisse son pompage, ce qui contribuerait peut-être à corriger la situation.

De toute façon, les ingénieurs de la ville tireront l'affaire au clair, le plus rapidement possible, comme l'a demandé l'échevin Colbert.



(Photo Roland Lemire)

LA BATTERIE EST LE COEUR du moteur de l'automobile. Sans elle, rien ne démarre, donc rien ne fonctionne. Aussi, faut-il au cours du froid sibérien que nous subissons, en prendre bien soin. Comme il

y a des limites à toute résistance, le froid finit généralement par l'emporter à la longue. C'est le moment plus que jamais de faire appel à ce bon médecin de la mécanique: le garagiste du coin.

Plusieurs records fracassés

L'Expo rapporte un surplus net de \$39,371

par Jacques EBACHER

TROIS-RIVIERES — Un surplus d'environ \$40,000 a été enregistré lors de la grande semaine de l'exposition régionale de Trois-Rivières, mentionne-t-on dans le rapport présenté au conseil de ville. Les revenus ont été de \$253,623.49, en y incluant les taxes d'amusements au montant de \$14,113.61, tandis que les dépenses se sont chiffrées à \$200,138.63, laissant un surplus de \$39,371.25.

La Commission de l'exposition tire la majeure partie de ses revenus de

l'année de l'Exposition régionale. Au 12 décembre 1968, la Commission de l'Exposition avait un revenu d'environ \$395,038.12, toujours en comptant les taxes d'amusements. De ce montant, la semaine de l'Exposition groupe à elle seule \$253,623.49.

La Commission de l'Exposition a enregistré plusieurs records cette année, soit un nouveau sommet pour les revenus, une assistance inégalée et un nombre de voitures à l'Expo encore jamais atteint.

Les dépenses

En date du 12 décembre, la Commission de l'Exposition avait dépensé \$269,767.23, alors

que les affectations étaient de \$247,671. A la section imputations essentielles les dépenses ont atteint \$42,757.98, soit \$13,500 pour l'assurance-feu, \$1,120.14 l'assurance-responsabilité publique, \$5,064.20 pour l'éclairage et \$23,043.64 pour l'entretien. Ces dépenses auraient dû être faites même s'il n'y avait pas eu la semaine de l'Exposition.

Pour les courses, on a versé \$17,961.53. Une somme de \$5,297.44 a été affectée à l'entretien, et \$11,264.09, à l'entretien du paddock. Quant à la bâtisse industrielle, elle a exigé des déboursés de \$9,309.09. Les dépenses d'administration et d'opération ont été occasionnées en grande partie par la semaine de l'Exposition. Il y a des montants qui sont répartis sur toute l'année, mais ils sont minimes et on les a inclus dans la semaine de l'Expo pour faciliter la comptabilité.

L'administration a coûté \$28,765.48. Cette somme est divisée de la façon suivante: salaires, \$15,399.07; assurance-chômage, \$648.45; rentes du Québec, \$1,124.71; assurance collective, \$54.70; privilèges, \$4,064.51; papeterie et impressions \$2,017.31; téléphone et timbres, \$1,204.23; déplacements, \$1,485; représentation, \$38.50; abonnements, \$414.77; frais-assemblées, \$345.86; chauffage, \$264.68; appareils \$332.33; pensions, \$1,371.36.

Quant aux dépenses d'opérations, au montant de \$171,373.13,

elles sont réparties comme suit: délégations, \$2,772.90; réceptions, \$2,512.35; publicité, \$11,989.17; dépenses contingentes, \$184.89; salaires, \$26,604.22; travaux, gages et matériaux, \$19,905.98; liste de prix, \$649.96; prix pour les exhibits, \$39,329.85; juges, \$1,040; grain, foin et paille, \$992.26; accommodation, \$1,011.55; attractions, \$46,038.78; bingo, \$18,530.52.

Les revenus
Pas moins de 152,085 personnes, dont environ 30,000 enfants, ont visité l'Exposition de Trois-Rivières en 1968, procurant un revenu de \$91,384.90 à la Commission. L'an dernier, on avait amassé aux barrières \$58,349.50. Exactement 15,385 automobiles ont été admises sur le terrain, (Voir: l'Expo page 35)

A TOUS NOS ANNONCEURS

Nos bureaux et ateliers

seront fermés

mercredi le 1er janvier

et jeudi le 2 janvier

à l'occasion du

JOUR DE L'AN

Les annonces devant paraître vendredi le 3 janvier, devront parvenir à nos bureaux avant 5 h. p.m. lundi le 30 décembre et les annonces à paraître samedi, le 4 janvier, devront nous parvenir avant 4 h. p.m. le 31 décembre.

Si des épreuves sont exigées, une période de 24 heures supplémentaires est nécessaire pour la production de l'épreuve.

c'est un secret polichinelle

A cette aimable lectrice qui nous appelle pour nous dire qu'elle a vu "un volier de petits perroquets", dans la rue où elle habite, disons qu'il s'agit de gros-becs, de la famille des passereaux. C'est un oiseau aux moeurs douces et familières, vivement coloré et pourvu d'un bec vigoureux. Il y en a des roses, des jaunes et noirs, olive et chamois... Quand une neige trop abondante recouvre les mauvaises herbes des champs, les charmants gros-becs "descendent en ville" pour y trouver leur nourriture. Ils hantent alors les parcs et les rues plantées de sorbiers dont ils dévorent les petits fruits rouges avec avidité.

Le Dr Georges Normand, chirurgien en chef de l'hôpital St-Joseph, s'est acquis la réputation de bien réussir ses nombreuses interventions chirurgicales. Il se montre minutieux et d'une haute conscience professionnelle et l'on comprend très vite que son seul et unique but est de redonner la santé à ses patients. Comme le disait le Dr Jean-Paul Beaudet, l'hôpital St-Joseph est l'institution où rien n'est laissé au hasard, où le moindre détail prend de l'importance. Il est réputé pour la compétence de son personnel médical, l'excellence de son administration dirigée par le Dr Philippe Bellefeuille, et l'amabilité souriante de ses infirmières et de ses infirmiers.

Une Trifluvienne qui a la réputation de toujours bien calculer tous ses gestes vient d'expédier sa carte de souhaits à l'honorable Jean Marchand, ministre fédéral. Elle a choisi une carte aux couleurs vives représentant les trois Rois Mages. M. Marchand ne lui a pas encore fait parvenir ses vœux.

Un citoyen de Trois-Rivières s'est rendu à Las Vegas pour une raison autre que celle de la majorité des autres visiteurs. En effet, il n'y était pas allé pour faire sauter les banques des casinos de la capitale du jeu nord-américain. Pas plus d'ailleurs que pour assister aux spectacles de music-hall. M. Antonio Charest de Garage Charest et Frères Inc., de Trois-Rivières, est allé tout simplement voir la nouvelle gamme de camions poids-légers de la compagnie qu'il représente.

Me Yves Gabias est peut-être celui qui parmi les députés de l'Union nationale a le plus profité de la deuxième partie de la session. Il fut d'abord nommé ministre des Institutions Financières, des Compagnies et des Coopératives et il s'est ensuite vu confier le ministère de l'Immigration en plus de demeurer ministre responsable de la Protection Civile. Polichinelle s'excuse auprès du député de Trois-Rivières d'avoir annoncé la nomination d'un Trifluvien à un haut poste local à la Protection Civile.

Le mercure plonge à 22 degrés sous zéro

TROIS-RIVIERES (J.E.) — Brr, ce n'est pas chaud! Est-ce qu'il fait assez froid à ton goût? ont été les deux commentaires entendus le plus souvent le jour de Noël et le lendemain. Et il n'était pas nécessaire d'avoir un thermomètre sous les yeux

pour constater qu'il faisait froid. Nos oreilles, qui commencent à geler, étaient encore le meilleur thermomètre.

Pour les automobilistes, leur véhicule était encore la preuve la plus évidente qu'il faisait

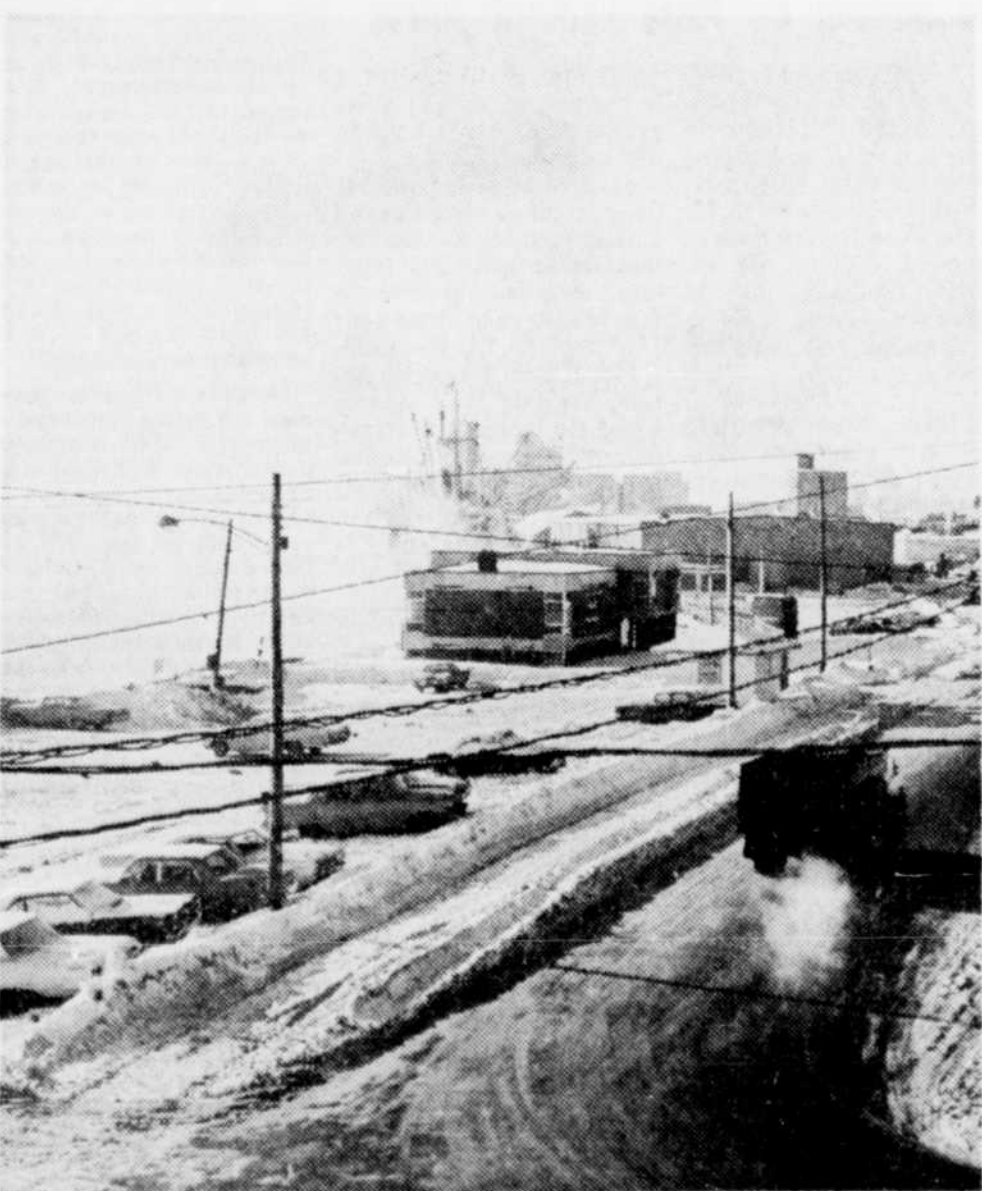
froid: combien de conducteurs ont dû se faire pousser parce que leur auto ne voulait pas démarrer. Et pousser une auto au froid, ce n'est pas très agréable. Il aurait été plus drôle de pousser alors qu'il faisait chaud. Mais à ce moment, il aurait été

inutile de pousser, puisque l'auto aurait démarré. Plusieurs restaurants ont fermé leurs portes le jour de Noël. A certains endroits, les tuyaux ont gelé. Aussi, jeudi, plusieurs personnes qui doivent prendre leur repas au restaurant ont grelotté car la température à l'intérieur ne prédisposait guère à manger. Un bon "pit coup" aurait beaucoup mieux fait l'affaire!

Mais a-t-il fait aussi froid qu'on le dit? C'est là que le thermomètre devient utile, en précisant les degrés. A une heure du matin, le jour de Noël, le thermomètre indiquait zéro degré. Et depuis, pas une seule fois, il n'a marqué zéro. Il s'est entêté à descendre sous zéro. A quatre heures du matin dans la nuit de Noël, le mercure indiquait trois degrés sous zéro. A 7 heures et 10 heures, il s'est stabilisé à cinq sous zéro. A 13 heures, le jour de Noël, il est remonté à 4 sous zéro. Trois heures plus tard, il revenait à cinq sous zéro.

Mais on n'avait encore rien vu! A 19 heures, la descente commençait pour de bon avec 10 sous zéro. Et à 22 heures, le mercure atteignait 13 sous zéro, histoire de bien se préparer pour jeudi. Car jeudi, on a atteint le maximum, ou le mini-

(Voir: le mercure page 35)



(Photo Roland Lemire)

LE FROID VIF est cause de bien des inconvénients, mais il provoque de magnifiques paysages sur le fleuve St-Laurent, particulièrement dans la matinée. Le spectacle était féérique sur le St-Laurent, hier matin. Une brume blanche et opaque voilait presque entièrement le passage des navires et à certains moment, le

pont était à peine visible. Les rares cargos à s'aventurer sur le fleuve n'étaient guère gênés par ce brouillard et les gens qui circulaient sur la traverse routière devaient se rire de l'ancienne traversée qui les a si souvent empêchés de se transporter d'une rive à l'autre lorsque la brume apparaissait.

La lampe-étude Collège
fournit l'éclairage nécessaire pour tous travaux exigeant une attention soutenue

A lire en page 19

Les maires qui ont dirigé les destinées de Trois-Rivières

"Place de l'hôtel de ville" s'intéresse aujourd'hui aux maires qui ont dirigé les destinées de Trois-Rivières au cours des dernières années. On peut lire cet essai humoristique en page 19.



Présentation des Vœux de l'Honorable Marice Bellemare

le 29 décembre 1968 à 2 00 h p.m. à l'École l'Assomption, Cap-de-la-Madeleine.

BIENVENUE A TOUS!



Distribution de cadeaux aux enfants hospitalisés

LE CLUB RICHELIEU-DRUMMONDVILLE, dont le président est Me André Biron, n'a pas oublié les enfants de l'hôpital Ste-Croix, et a distribué plusieurs cadeaux aux enfants de la pédiatrie. Cette année, on a fait remarquer qu'un nombre considérable de cadeaux étaient à la disposition des enfants qui séjourneront à la pédiatrie

durant la période des Fêtes, mais que présentement, seulement 25 jeunes s'y trouvent. Dans l'ordre, le Dr Jean Quintal, directeur médical, Soeur Réjeanne Letendre directrice des soins infirmiers, garde Marcelline Desrosiers, Soeur Léontine Mangrain, assistante-directrice générale et Me André Biron, président du club Richelieu.

(Photo JPC)

Heureusement, il n'y a pas de blessé

Des milliers de dollars en dommages dans les nombreux accidents

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La tempête de neige, qui sévissait mardi dernier, a été cause de plusieurs accidents de circulation qui ont causé des dommages évalués à plusieurs centaines de dollars, sans toutefois causer de blessures aux personnes impliquées.

St-Omer - Guilbault

L'un des plus accidents est survenu mardi avant-midi, vers 11h.10, à l'angle des rues St-Omer et Guilbault, dans le quartier St-Pierre, entre les véhicules de Roger Cartier, conduit par Stanislas Morin et André Gentes conduit par Ronald Houle. Les dommages furent évalués à \$1,200 et \$1,500 respectivement.

Morin circulait du sud au nord sur la rue St-Omer lorsqu'il vit passer le véhicule de Houle qui se dirigeait de l'est à l'ouest sur la rue St-Georges.

Marchand - Dorion

Vers 14h.45 mardi après-midi, deux automobiles sont entrées en collision à l'angle des rues Marchand et Dorion, au centre de la ville, et les dommages causés furent évalués à \$350. Il s'agit de ceux de MM. Claude Robitard, de cette ville et Maurice Loiselle, de St-Théodore d'Acton.

Robitard se dirigeait du nord au sud sur la rue Marchand, lorsqu'il fut heurté par celui de Loiselle, qui circulait de l'ouest à l'est sur la rue Dorion, après avoir été incapable, à cause de l'état de la chaussée, de freiner pour éviter la collision.

St-Jean - St-Marcel

Quatre véhicules se sont tam-

ponnés, mardi après-midi vers 15h.10 à l'angle des rues St-Jean et St-Marcel et les dommages se sont élevés à près de \$1,500.

Il s'agit de ceux de Roland Lévesque, de cette ville, Bernard Fleury, de St-Germain, Germain Boisclair, de cette ville et Denis Courteau, pour Henri Jolicoeur Inc., de Montréal.

L'automobile circulait de l'ouest à l'est sur la rue St-Marcel, alors que les trois autres circulaient sur la rue St-Jean, Fleury, du nord au sud, Boisclair et Courteau, du sud au nord. Comme la chaussée était très glissante, lorsque l'un des véhicules s'engagea sur la rue St-Marcel, il y eut accrochage avec l'un des autres et comme un quatrième était stationné sur la rue St-Jean, le carambolage occasionna pour quelque \$1,500 de dommages comme suit: Lévesque: \$100; Fleury: \$800; Boisclair: \$500 et Courteau: \$50. Personne ne fut blessé.

Chemin du golf - Des Lilas

Une distraction a été cause d'un autre accident de circulation, mardi soir vers 20h.55 à l'angle du Chemin du golf et de l'avenue des Lilas à Drummondville-Ouest, lorsque Martin Provencher, qui se dirigeait sur l'avenue des Lilas, ne vit pas l'arrêt avant de s'engager sur le Chemin du golf au moment où Georges Canuel se dirigeait de l'est à l'ouest sur cette artère. Il s'ensuivit des dommages évalués à \$800 sur les deux véhicules.

St-Joseph - St-Jean

Un camion, propriété de Roger Bernard de cette ville, et le véhicule de Mme Yvonne St-Jean de St-Germain, sont entrés en collision, mardi soir vers 23h.55, à l'angle du boulevard St-Joseph et de la rue St-

Jean, et ont subi des dommages évalués à \$450.

La camionnette de Bernard circulait de l'ouest à l'est sur le boulevard St-Joseph alors que Mme St-Jean se dirigeait de l'est à l'ouest. Par suite d'un départ précipité à cause des lumières de circulation, il s'ensuivit une collision qui causa pour \$250 de dommages au véhicule de Bernard et pour \$200 à celui de Mme St-Jean.

St-Pierre - Cormier

Mercredi après-midi, vers 17h.30, deux véhicules automobiles subirent des dommages évalués à \$600 après être entrés en collision à l'angle des rues St-Pierre et Cormier, dans le quartier St-Pierre. Il s'agit de ceux de Lucien Lafontaine, de cette ville et de Bernard Gauthier, de Terrebonne.

La fontaine circulait de l'ouest à l'est sur la rue Cormier, lorsqu'en tournant à gauche sur la rue St-Pierre, il heurta le véhicule de Gauthier, qui se dirigeait du nord au sud, pour lui causer des dommages pour une certaine somme de dollars, alors que lui-même en subissait pour \$500.

Un incendie ravage l'intérieur de la maison de Mme Laurent Jutras

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un incendie a complètement ravagé l'intérieur de la maison de Mme Laurent Jutras, de cette ville, mardi avant-midi vers 11h.15. Le feu s'est déclaré dans le logement occupé par M. Martial Veilleux, sur le boulevard Allard, dans la municipalité de St-Nicéphore.

Il s'agit d'une propriété d'un seul étage, de construction de bois recouvert de papier-brique. Il semble que l'incendie soit attribuable à une défectuosité de l'appareil de télévision. Au moment de l'incendie, seuls deux enfants et une

De la marchandise évaluée à \$3,960

Des voleurs laissent leur butin dans des poubelles

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un ou des voleurs se sont introduits dans la bijouterie de M. Gérard Thibault, sise au 470A rue Lindsay, au début de la soirée de Noël, et se sont emparés de quelque \$3,960 de marchandises diverses comprenant montres, colliers, rasoirs, radios transistors, cadrans, briquets, chaînettes, etc. qu'ils n'ont pu malheureusement emporter après avoir été dérangés dans leur travail.

En effet, grâce à la coopération d'un citoyen de cette ville, un individu a été aperçu vers 19h.15 dans la montre au moment où il s'apprêtait à se servir à la vue des passants. Ce fut suffisant pour que la police municipale soit avertie. A l'arrivée des policiers, aucune trace des voleurs, mais après enquête, ceux-ci découvrirent une boîte de carton de bonne dimension et dans laquelle se trouvait la marchandise, mais ne purent retracer les auteurs.

La Sûreté municipale qui s'est rendue sur les lieux, après avoir été avisée par les policiers municipaux, constata que les intrus avaient pénétré à l'intérieur en passant par le côté de l'édifice où ils brisèrent une vitre pour ensuite enlever les gonds de la porte, après avoir forcé la serrure. Ce ne fut alors qu'un jeu d'enfant de pénétrer à l'intérieur et de se servir, (puisque personne n'était là pour le faire...), sauf qu'il s'agissait d'une vente "en bloc" moins payante.

Une rapide enquête par le propriétaire, établit le montant du vol à quelque \$3,961, mais il est possible que d'autres marchandises aient été volées, et ce n'est que d'ici la fin de la semaine que le montant précis pourra être évalué correctement. M. Thibault, dont l'établissement ne possède aucun système de protection contre les voleurs, tient quand même à remercier les policiers municipaux pour la promptitude avec laquelle ils se sont rendus sur les lieux, tout heureux de pouvoir recouvrer toute sa marchandise.

Autre vol

Un autre vol avec effraction, commis durant la nuit de mercredi à jeudi, soit vers 2h.30 à la ferronnerie Godbout, du 323, St-Marcel, a été découvert hier matin par un employé du magasin. Il a constaté la disparition d'un appareil de télévision d'une valeur de \$150, d'un radio transistor d'environ \$25, d'un montant d'argent de \$15 et de menus articles pour une valeur globale de \$190, au moment où il s'est rendu au magasin pour accomplir un client.

Le propriétaire du magasin, M. Antonio Godbout, fut avisé, et à son arrivée au magasin, il prévint la police. Une rapide enquête permit d'établir que les voleurs avaient réussi à pénétrer à l'intérieur en ouvrant une fenêtre non verrouillée du deuxième étage, pour descendre dans le magasin en passant par l'entrepôt adossé au magasin.

et que les tiroirs avaient été fouillés et laissés en désordre, les voleurs cherchant fort possiblement un plus fort montant des empreintes de pas et autres indices qui pourraient amener la Sûreté municipale à relever l'arrestation des auteurs.



Trois nouveaux membres au club Kiwanis

LE CLUB KIWANIS de cette ville, le benjamin des clubs de service accueillait dans ses rangs, lors du dîner hebdomadaire régulier servi au motel Le Dauphin, trois nouveaux membres. On voit ici le président-fondateur du club, Robert Plamondon, souhaitant la bienvenue aux nouveaux venus qui sont, dans l'ordre, Me André Jean, (Robert Plamondon), Lucien Charron et Jean Roux.

(Photo JPC)

Au domaine de la main-d'oeuvre et de l'immigration

Apport de l'éducation permanente dans la carrière des conseillers fédéraux

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — M. Charles Lévesque, gérant du service de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration au Canada, nous fait parvenir un communiqué dans lequel on peut lire que quarante-deux pour cent de tous les cadres opérationnels et des conseillers en main-d'oeuvre du Canada dans la province de Québec, détiennent un diplôme universitaire. Selon ce que révèle une enquête menée par le bureau régional du ministère fédéral de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, soixante-deux ont obtenu une maîtrise et un est docteur en psychologie.

Le de tous les travailleurs canadiens.

"L'évolution rapide de l'industrie vers l'automatisation, les demandes constantes de recyclage qui en résultent et le besoin pressant de personnes spécialisées dans tous les domaines de l'activité industrielle, accélèrent ce mouvement du jeune comme de l'adulte, vers l'étude de la branche particulière, non seulement qui l'intéresse, mais qui deviendra aussi un actif pour lui et pour l'économie de notre pays".

M. Beaudry a également appuyé sur le fait que l'individu a un droit strict à l'instruction comme au travail, et que l'employeur a, d'autre part, le droit de se prévaloir des services offerts par le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration par l'entremise de ses centres de Main-d'Oeuvre du Canada.

"Il faut donc que le conseiller en main-d'oeuvre soit constamment en éveil sur tout ce qui se passe et se dit dans le vaste monde du travail afin d'être en mesure de répondre efficacement aux besoins de la population active du Québec", a souligné M. Beaudry.

M. Beaudry

S'adressant à un groupe de soixante conseillers en main-d'oeuvre, réunis au début d'une nouvelle série de cours sur les diverses techniques utilisées en gestion et les relations ouvrières patronales. Ces cours intensifs sont donnés à différents stades, durant les heures normales de travail et pour une durée d'une à deux semaines. L'employé n'a aucun frais de cours à débours.



Un "tourne-feuilles" remis au Pavillon

LE CLUB ROTARY DRUMMONDVILLE a profité de la remise des cadeaux aux pensionnaires du Pavillon Georges-Frédéric, pour remettre à Me Albert Raymond, directeur de la corporation du Pavillon, un appareil spécial pour aider les handicapés à tourner automatiquement

les pages de leurs livres de lecture. Il s'agit d'un appareil de fabrication américaine, connu sous le nom de "tourne-feuilles" qui servira à quelques-uns des pensionnaires handicapés. Le président Nick Angios au moment de la présentation de l'appareil à Me Albert Raymond.

(Photo JPC)

Drummondville contée...

Le préposé au bureau des licences, dans l'édifice provincial de la rue Marchand, désire informer la population que le bureau fermera ses portes mardi prochain, le 24 décembre pour les réouvrir vendredi le 27 à l'heure habituelle. Il en sera de même mardi le 31 décembre jusqu'au 3 janvier, alors que le personnel sera à la disposition des automobilistes de 9 heures à 17 heures.

L'objectif de 600 donneurs de sang pour la clinique de la Croix-rouge, la semaine dernière, n'a pas été atteint, puisque seulement 445 personnes se sont présentées à la Légion, et 75 à la Dominion Textile. C'est vraiment regrettable, parce que les besoins sont grands. Les responsables tiennent quand même à remercier les personnes qui ont offert un peu de leur sang, qui a permis de terminer l'année avec un total de 1,396 donneurs.

Cette soirée, au cours de laquelle deux plaques-souvenirs ont été remises aux récipiendaires par le ministre de l'Industrie et du Commerce, l'Hon. Jean-Luc Pépin et par S. H. le maire Philippe Bernier, était agréablement par des chants exécutés par "Les Peintres de la Gamme".

Situation aujourd'hui

Aujourd'hui, avant d'être accepté comme conseiller dans un centre de main-d'oeuvre du Canada, le candidat doit détenir un diplôme universitaire ou être en mesure de prouver que l'expérience qu'il a acquise dans un domaine connexe, est suffisamment étendue pour compenser son manque de formation universitaire et contribuer largement à la qualité et l'efficacité des services offerts dans les centres de main-d'oeuvre du Canada. Quelle que soit son expérience ou sa formation antérieure, le nouveau conseiller en main-d'oeuvre est dirigé vers une série de cours de perfectionnement des son entrée au service du ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration. Ces cours préparés par des experts en formation du personnel

Résultats de Quilles

Dans la ligue Commerciale mixte de quilles, la première moitié de la saison a pris fin cette semaine avec les résultats suivants:

Classement	Score
1	Denis Bar-B-Q
2	Bergeron Sports
3	Boucherie Leboeuf
4	Motel Le Dauphin
5	Sauvée Levasseur
6	Seven-Up Drummondville
7	Denis Bar-B-Q
8	Pepsi-Cola
9	Seven-Up D'ville
10	Boucherie Leboeuf
11	Motel Le Dauphin

Record de la semaine: simple féminin: Carmen Bergeron 211, Simple masculin: Léo Bergeron 189, Triple féminin: Mme M. Girard 329, Triple masculin: J. Marchessault 488. Record de la saison: Simple féminin: Carmen Bergeron 211, Simple masculin: Gaston Dupuis 234, Triple féminin: Mme M. Girard 329, Triple masculin: Gaston Dupuis 585.

Les accidents fort nombreux dans la région (voir page 18)

Franc... Parler

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le président des Tigres de Victoriaville, M. François Bastien, a promis de nous téléphoner après chaque joute régulière du tournoi Bunny Ahearne. Ce tournoi se dispute du 26 décembre au 7 janvier prochain. Du 7 au 10 janvier, les Tigres disputeront des joutes hors-concours en Finlande. Le 10, ils seront de retour à Stockholm, en Suède, pour d'autres joutes d'exhibition jusqu'à leur départ le 14. Partant de Stockholm en Suède, les Tigres feront escale à Farnctort Allemagne, puis à Paris France, pour débarquer à Montréal à 16 heures le 14.

C'est M. Emilien Racine, du 331 Notre-Dame est à Victoriaville, qui a gagné le gallon de rye que faisait tirer l'Association sportive de Victoriaville à l'occasion de Noël.

Le soir de la veille de Noël, quelques membres du club Lions de Victoriaville se sont rendus à l'hôpital Ste-Anne de Victoriaville, afin de rendre un peu plus gai le Noël des personnes âgées qui y sont hospitalisées.

La petite Josée Dupuis, fille de M. Germain Dupuis, autrefois de Victoriaville et maintenant de Shawinigan, était folle de joie la veille de Noël. En effet, la petite Josée a été la gagnante du bas de Noël géant offert en tirage pour trouver des fonds au nouveau corps des Mignonnettes de Victoriaville, par les dames de la Pourpre Royale.

C'est le président de la commission scolaire de Victoriaville, M. Clément Cantin, qui a servi la messe de minuit célébrée au manège-école de la rue St-Georges. Le fils de M. Cantin faisait la lecture.

Comme il restait quelques cadeaux à la suite de son dépouillement d'arbre de Noël, la loge 428 des Elans de Victoriaville a décidé de distribuer ces cadeaux à des enfants pauvres de la ville.

Le prochain souper régulier du club Optimiste aura lieu le 7 janvier prochain au Manoir Victoria. Le conférencier sera alors le docteur Jean-Marie Balduc. Le 5 janvier, un dimanche matin, il est possible que le bureau de direction se réunisse.

Le bonspiel Optimiste aura lieu le 18 janvier prochain. Les responsables de l'organisation sont Denis Couture et Jean Roux.



Des pertes matérielles très élevées dans les accidents

LA VIOLENTE BOURRASQUE QUI s'est abattue sur la région des Bois-Francs, la veille de Noël, a eu pour effet de causer de nombreux accrochages. Quelques-uns de ces accrochages ont, en plus des pertes matérielles, fait

des blessés. La présente collision est survenue à 10 heures, mardi matin, sur la route 34, près de la plage Hamel. La première automobile, Consul, sur la photo de gauche, était conduite par M. Alain Bourassa, de la rue

Victoria à Victoriaville et celle de droite par M. Bernard Taupin de la R R 2 à Victoriaville. Un camion remorque a aussi été impliqué dans la collision. M. Taupin et son épouse ont été blessés dans l'accident.

Entrepôt rasé au sol la veille de Noël

VICTORIANVILLE (R.L.) — Les pompiers de Victoriaville, du moins une dizaine d'entre eux, ont passé la messe de minuit à la caserne du poste. En effet, vers 17 heures, la veille de Noël, une alarme fut sonnée pour un incendie s'étant déclaré dans un entrepôt de vieux fer, au 215 de la rue St-François. La

bâtisse, de dimensions appréciables, appartient à Mme Hervé Fournier. Elle a été rasée au sol et est une perte complète. Travaillant par un froid sibérien de 5 sous zéro et avec un vent nordique, les pompiers commandés par le chef Fernand Giguère, sont demeurés sur les lieux jusqu'à 23h30. A un moment, le chef Giguère a changé ses hommes de façon, à ce que les policiers-pompiers qui étaient en devoir puissent se rendre au service de la circulation automobile aux églises de la ville. Le chef les remplaça par des pompiers volontaires.

Hommages aux pionniers de l'Hôtel-Dieu

VICTORIANVILLE (R.L.) — En fin de semaine dernière, près de 200 employés se sont réunis à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, pour rendre hommage à leurs vétérans de 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans de service.

Après la messe de circonstance, un buffet froid fut servi, au cours duquel la directrice générale, Soeur Claire Perreault, a souligné en quelques mots les grandes qualités de compétence et de dévouement de ces vétérans de la première heure.

L'acharnement des pionniers a su garder intact l'esprit de l'Hôtel-Dieu à travers les âges, la technique et la modernisation. De telle sorte que notre hôpital, tout en passant du statut d'hôpital local à celui de régional, s'est conservé jalousement la réputation de chaude hospitalité qui le caractérisait jadis", a mentionné Soeur Perreault.

Par la suite, accompagnés des membres de la direction, la directrice générale a présenté des boutons souvenir portant le sigle de l'Hôtel-Dieu et le nombre d'années de service.

Le docteur Liguori Breton a remercié la direction de l'hôpital pour cette heureuse initiative.

Tous se rendirent ensuite à la

soirée récréative, organisée pour tous les membres du personnel par le comité des loisirs de l'Hôtel-Dieu. M. Roch Labrecque, président de ce comité, souhaita la bienvenue et M. Michel Dubois présenta avec humour l'hommage aux employés fêtés. Le docteur René Jutras, avec sa verve proverbiale, prit ensuite la parole pour remercier les employés et les organisateurs de cette soirée.

Profitant de la présence de plus de 200 personnes, le président du conseil d'administration, M. Hermann Fournier, et la directrice générale, Soeur Claire Perreault, ont offert leurs vœux de saison.

« Que la collaboration et l'entraide mutuelle favorisent le bonheur personnel et l'épanouissement de toute l'équipe hospitalière ».

Pour sa part Mlle Andrée Feeney, au nom des employés, souhaita à la direction une année prospère, remplie de bonheur et de joie, avec l'assurance de la collaboration de chacun.

A la demande générale, la danse fut ouverte par les jubilaires. La soirée se continua dans une note de cordialité, de bonne humeur et de joie de vivre.

Incidemment, c'était la première fois que les employés de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska avaient l'occasion de se réunir tous ensemble. Nul doute que le succès marqué de cette soirée laisse présager pour bientôt d'autres initiatives toutes aussi intéressantes.

Une soirée d'information de SERENA

VICTORIANVILLE (R.L.) — Lors d'une récente réunion des couples monteurs de SERENA, il fut décidé que SERENA Victoriaville tiendrait sa prochaine soirée d'information offerte au public, en janvier 1969.

Les couples intéressés à se familiariser avec la méthode de régulation des naissances, promue par SERENA, soit la méthode sympto-thermique, feront bien de se procurer des laissez-passer le plus tôt possible, en communiquant avec les couples suivants: Paul et Alice Belhumeur André et France Marcotte. On tient à préciser qu'il ne s'agit pas d'une série de cours.

En général, une seule soirée d'information est nécessaire, quoiqu'il est très recommandable pour les couples intéressés de pénétrer un couple monteur, avant la soirée d'information.

En plus de cette activité, quelques couples monteurs rencontreront, en janvier 1969, plusieurs couples de fiancés. Ces rencontres se feront dans le cadre des cours de préparation au mariage. Depuis trois ans, l'équipe SERENA exerce un magnifique travail à Victoriaville.

A ce jour, les couples monteurs ont rencontré personnellement plus de 200 couples pour leur expliquer cette méthode sympto-thermique qu'ils préconisent. Actuellement, il y a à Victoriaville, huit couples monteurs qui travaillent sous la direction de Monique et Benoît Plourde.

Un autre greffé du coeur meurt à l'Institut de cardiologie de Montréal

MONTREAL (PC) — Aldo Martine, 43 ans, de Port Colborne, Ont., est décédé jeudi, à l'Institut de cardiologie de Montréal, 35 jours après avoir reçu un coeur de rechange.

Selon un porte-parole de l'Institut, le patient est mort "de ce qui semble avoir été un rejet aigu et irréversible de l'organe greffé".

La mort de Martine réduit à trois le nombre de survivants de la greffe du coeur de l'Institut de Montréal, dont l'équipe chirurgicale est dirigée par le Dr Pierre Grandin.

Le député Gardner souhaite des succès à toute la population

VICTORIANVILLE (R.L.) — A la fin de l'année qui s'achève, le député provincial d'Arthabaska, M. Roch Gardiner, désire formuler le message suivant pour la population.

"Une année se termine, l'autre débute. Pour la majorité d'entre nous, la facture de cette année révèle un compte des plus heureux et des plus productifs. Le bilan de cette année révèle un actif supérieur au passif, dans les joies et les réussites de la vie.

Ce compte rendu dans l'année devrait servir pour nous tous d'expérience pour l'année qui est à nos portes. Elle arrive, cette année, pleine d'imprévus mais chacun d'entre nous, avec les talents que Dieu nous a donnés, nous saurons mettre à profit et à notre crédit ces boîtes à surprise.

Nous avons été heureux de vivre cette dernière année, mais n'oublions pas de remercier Celui qui nous a laissé la vie pour faire Sa gloire et pour ceux qui nous ont donné notre travail, notre pain de chaque jour. La vie étant une lutte continuelle, il faudra au cours de 1969, continuer de travailler pour parvenir à une santé meilleure et à des conditions financières appréciables.

Je formule le souhait que cette année apporte pour chacun des mes concitoyens des succès inébranlables en tout et partout, pour permettre à vous tous d'avoir une vie agréable dans des conditions idéales.

La vie est belle quand elle est bien vécue et c'est dans l'honnêteté que tous seront heureux. C'est dans cette optique, tout en profitant de l'occasion de vous

remercier de l'étroite collaboration que vous m'avez accordée, que je formule envers vous et vos proches les vœux très sincères que la divine Providence vous procure joie, santé, bonheur et travail. La lutte au cours de cette année sera belle en autant que tous ensemble, nous acceptons de lutter pour notre bien-être et celui de toute la collectivité.

Je voudrais, par cette courte missive, vous offrir mes meilleurs souhaits, les plus appropriés pour chacun d'entre vous, mais habituellement, ces souhaits se résument à une phrase: Bonne et heureuse année.

Courrier Sud

Un terrain qui appartenait à la Fabrique et qui est situé dans la ville de St-Sylvestre, a été vendu à Mme Lucien Roussel.

Ce terrain comprenait un bout de terre cultivée et une érablière.

Le seigneur de la paroisse de Contrecoeur, vient d'être nommé maire-suppléant de cette localité pour une période de six mois. Il remplace à ce poste, M. Albert Leblanc. A titre de maire-suppléant, M. Oscar Handfield, pourra signer, en l'absence du maire M. Henri Lacroix, les documents officiels de la paroisse de Contrecoeur.



Aide généreuse de l'Association sportive

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE VICTORIANVILLE a tenu, encore cette année, à apporter une aide tangible à diverses organisations sportives locales en présentant aux responsables de ces organismes un cheque substantiel. Les Tigres de Victoriaville, les Olympiques Junior B, la Ligue Commerciale Molson et la Ligue de ballon sur glace O'Keefe ont ainsi reçu

un don. Au centre, le président de l'Association sportive de Victoriaville, M. Edouard Desrochers, remettant le cheque au président de la Ligue Commerciale, M. Fernand Manfette, en présence de M. Gilles Boutin, de la Ligue de ballon sur glace, de M. Germain Morisseau des Olympiques et de M. Gilles Bergeron des Tigres de Victoriaville.



(Photo LeRo)

LES DAMES DE LA POURPRE ROYALE, de la loge 235 de Victoriaville, offrent à la population de Victoriaville et la région un magnifique cadeau de Noël, qui trouvera sa valeur aux jours chauds de 1969. En effet, lors d'une conférence de presse, Mme Rolande Houle, Dame Royale, a annoncé la formation de corps de Mignonnettes. A la même occasion, on

a procédé au tirage d'un bas de Noël géant et c'est la petite Josée Dupuis, fille de M. et Mme Germain Dupuis de Shawinigan, qui a été l'heureuse chanceuse. Sur la photo, entourant la petite Josée Dupuis, à droite, Mme Paul Ratté, une des responsables de la fondation du corps des Mignonnettes et Mme Rolande Houle, Dame Royale.

Victoriaville aura un groupe de Mignonnettes

VICTORIANVILLE (R.L.) — Victoriaville possèdera en 1969, un corps de Mignonnettes. C'est la nouvelle qu'annonçait Mme Rolande Houle, dame Royale de la loge 235 de la Pourpre Royale de Victoriaville, et présidente du comité d'organisation du corps de Mignonnettes.

Au cours d'une conférence de presse, Mme Houle a mentionné que l'organisation du nouveau corps de Mignonnettes venait à peine de débiter et que conséquemment s'il se trouvait des personnes qui aimeraient apporter leur collaboration, elles seraient les bienvenues.

Les Mignonnettes

Mme Rolande Houle a mentionné que le corps de Mignonnettes comprendrait des fillettes de 5 à 9

ans. On a déjà commencé à recruter les Mignonnettes au sein des membres Elans. On en compte 35 à ce jour et à compter du 11 janvier, on recrutera les Mignonnettes de l'extérieur, c'est-à-dire celles dont le père n'est pas membre Elan. L'objectif visé est de 70 membres. Celle qui sera appelée à former le groupe est Mme Paul Ratté. Mme Rolande Houle spécifia par ailleurs que par le passé les dames de la Pourpre Royale, avaient comme buts premiers de venir en aide à l'enfance exceptionnelle et que cette année on avait choisi de venir en aide aux enfants atteints de surdité.

Mme Houle a profité de l'occasion pour souligner que l'organisation du corps de Mignonnettes se faisait sans aucun but

Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

LE NOUVELLISTE



ÉDITORIAL

Industries qui se tournent vers Ottawa

L'industrie du textile et celle de la chaussure en menaient large à une certaine époque au Québec. Elles y ont tenu un rang de première importance avant la venue en notre province de l'industrie lourde. Mais en maints centres secondaires, elles y épaulent encore la vie économique de la communauté dans une bonne mesure. Elles doivent demeurer actives et prospères. Cela est essentiel. Si elles périclitent c'est toute la communauté qui se trouve atteinte.

L'une et l'autre industries vivent dans des conditions difficiles. Ce n'est point qu'elles tirent de l'arrière du point de vue technique, mais en raison de la concurrence des producteurs de l'étranger. Celle-ci se manifeste sous la forme du "dumping". Celui-ci est possible en raison d'une production de pays où les salaires payés sont inférieurs à ceux de nos industries - c'est surtout le cas des pays asiatiques - ou encore en raison d'un surplus de production qu'on trouve difficile à écouler à vils prix en d'autres pays.

Aussi ne doit-on pas s'étonner si l'industrie du textile et celle de la chaussure se tournent vers Ottawa et réclament une plus forte mesure de protection contre la concurrence étrangère.

Dans un récent mémoire, les représentants du monde syndical et ceux de l'industrie du textile demandent à Ottawa d'intervenir contre les importations de textiles à bas prix. Le niveau fixe de ces importations que réclame le mémoire des syndicats et de l'industrie toucherait le Japon et les autres pays asiatiques, ceux de l'Europe occidentale et en somme toutes nations qui fabriquent du produit textile de valeur réduite.

Notre industrie en perte partielle de son marché national devant les importations veut une mesure fixant le "contingentement global" des importations de produits textiles, peu importe le pays de provenance. Cette for-

mule remplacerait celle actuellement courante de négocier avec chaque pays en particulier. Le "contingentement global" assurera à notre industrie une défense plus effective et plus générale contre la concurrence, - à base de "dumping" et sous l'importation de produits textiles de pays étrangers.

L'industrie canadienne du textile n'alimente que soixante pour cent du marché national. Ce pourcentage s'établissait à soixante-huit pour cent en 1954. Depuis 1966, l'effectif de la main-d'oeuvre n'est plus que de 83,000, soit une diminution de 4,000 en deux ans. Et rien ne permet d'espérer qu'il y aura reprise. C'est tout le contraire.

D'après le mémoire soumis, le Canada importe "per capita" plus de textiles et de vêtements que n'importe quel autre pays industrialisé. Ce "per capita" s'établissait en 1966 à \$19.32 au Canada contre \$10.89 en Grande-Bretagne.

La situation de l'industrie canadienne de la chaussure n'est guère meilleure. M. Jean-Guy Maheu, vice-président exécutif de la Shoe Manufacturers Association of Canada, l'affirme. Elle a besoin d'un solide coup de pouce du gouvernement pour se remettre d'aplomb.

L'importation de chaussures a passé de 6.8 millions de paires en 1956 à 34 millions l'an dernier. Ce pourrait fort bien être 45 millions de paires en 1968. Des salaires de famine, comparativement à ceux des pays concurrents, expliquent la situation de l'industrie de la chaussure. Mais les rivaux de l'industrie canadienne n'hésitent à recourir aux méthodes déloyales.

C'est contre tout cela que l'industrie canadienne du textile et celle de la chaussure demande l'aide d'Ottawa.

Factor HEROUX

Le parti Québécois et les élections

Le Parti Québécois de M. René Lévesque se lancera à l'attaque dès le début de l'année 1969.

M. Lévesque, lors d'une conférence de presse, a fait savoir que son parti, qui, selon lui, compte 25,000 membres, projette de présenter 100 candidats lors de la prochaine élection provinciale et qu'il n'a pas "l'intention d'attendre que l'élection soit décrétée pour préparer ses hommes".

Le chef indépendantiste affiche un optimisme débordant. En effet, M. Lévesque prophétise que son parti Québécois remportera entre 20 et 30 comtés lors de la prochaine élection provinciale et pourrait former l'opposition officielle. "Au minimum, nous aurons la balance du pouvoir", a-t-il déclaré à un groupe de partisans de la région de Hull.

Les prévisions de "M. Point de Mire" nous semblent légèrement exagérées. On se souvient que lors des élections provinciales de 1966, les indépendantistes avaient récolté quelque chose comme dix pour cent du vote populaire. Est-ce à dire que M. Lévesque pourrait réussir à tripler ou même à doubler ce pourcentage? Nous en doutons sérieusement.

Le chef du Parti Québécois a vertement critiqué les éléments extrémistes au sein des indépendantistes québécois et il a déclaré que son parti n'avait pas besoin "d'extrémistes à la Guevara qui prennent le Québec pour un laboratoire de la révolution mondiale".

Cette profession de modération en rassurera plus d'un qui, tout en flirtant avec le séparatisme, avaient toujours hésité avant de s'engager plus avant et cela à cause précisément des éléments extrémistes qui s'étaient infiltrés dans les rangs des indépendantistes. M. Lévesque pourra ainsi récupérer un certain nombre de nationalistes. D'autre part, la modération dont

fait preuve M. Lévesque pourrait en même temps lui aliéner un nombre considérable de jeunes, genre admirateurs de Che Guevara et Mao.

Enfin, il faut bien dire que l'Union Nationale possède de profondes racines d'un nationalisme quasi-indépendantiste, de sorte que pour un grand nombre d'électeurs, le Parti Québécois ne présente vraiment pas une véritable solution de rechange. A moins d'un revirement spectaculaire d'orientation politique de l'Union Nationale, M. Lévesque ne peut espérer faire ses principales conquêtes dans ce parti. Bien sûr, le nouveau chef de l'Union Nationale, M. Jean-Jacques Bertrand a fait une profession de foi au fédéralisme. Mais, l'entêtement du parti libéral fédéral à reconnaître le statut particulier du Québec, pourrait inciter M. Bertrand à revenir à la politique ambivalente de son prédécesseur.

M. Lévesque ne semble pas tenir en très haute estime son ancien parti, le parti libéral. Il pourrait bien avoir des surprises de ce côté. Nous devons reconnaître que le parti libéral a retrouvé un certain dynamisme qui rappelle ses beaux jours. De plus, le parti libéral du Québec a retrouvé une homogénéité qui lui faisait complètement défaut, notamment depuis les dernières élections et même avant cela. M. René Lévesque avait été le grand artisan des victoires libérales de 1960 et de 1962. Mais d'autre part, ce dernier n'a pas été étranger à la défaite de 1966.

En conclusion, nous pouvons dire que M. Lévesque apporte une nouvelle dimension à la politique québécoise. Nous devons reconnaître la sincérité et l'honnêteté du chef du Parti Québécois. Mais M. Lévesque doit savoir que les élections ne se gagnent pas avec des prières et des vœux pieux. Malheureusement l'argent demeure un argument de poids, les anciens du Bloc Populaire en savent quelque chose.

Sylvio ST-AMANT

le son de cloche DE NOS LECTEURS

Un pas en arrière dans notre régime démocratique

Monsieur le rédacteur,

Lorsque j'étais directeur des programmes au poste de radio CKSM de Shawinigan, j'avais inscrit à l'horaire, et ce, avec l'assentiment du conseil municipal du temps - c'était en 1961 - une émission hebdomadaire de quinze minutes, intitulée "Les affaires municipales". La direction du poste accordait cette période gratuitement, comme service au public.

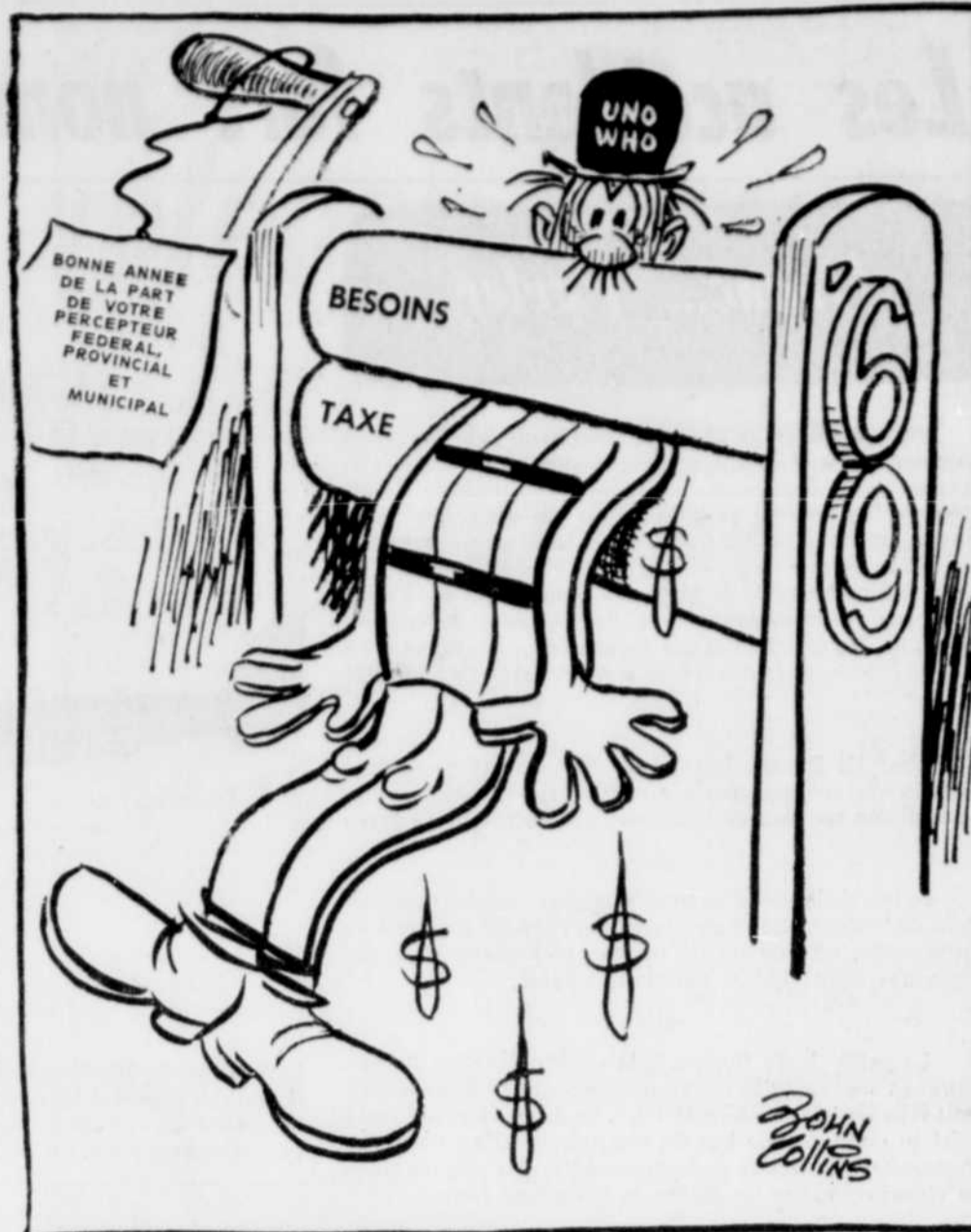
M. Eugène Dumas, qui était alors secrétaire-trésorier de la Cité, donnait sur les ondes un compte rendu des principales décisions prises par le conseil, de même que toute nouvelle à caractère municipal qui pouvait intéresser de près ou de loin les contribuables.

Monsieur Dumas, qui n'a jamais ménagé ni son temps ni ses efforts, pendant les quarante et un ans où il a exercé successivement les fonctions de secrétaire-trésorier et de greffier de la Cité, devait souvent travailler après ses heures régulières, pour rédiger les textes de ce programme qui suscitait beaucoup d'intérêt chez les auditeurs.

Après plusieurs mois, il décida de demander au conseil municipal une légère rémunération pour ce travail supplémentaire qu'il s'était volontairement imposé afin de renseigner ses concitoyens. Même si la rémunération demandée n'était pas très élevée, elle aurait signifié pour Monsieur Dumas une forme d'encouragement et d'appréciation pour son travail. On lui a refusé. Il a donc discontinué d'être l'animateur de cette émission, laquelle a été rayée de l'horaire.

On déplore dans tous les milieux que les citoyens ne s'intéressent pas suffisamment à la chose publique. Je regrette que le conseil municipal de Shawinigan ait jugé bon de suspendre la radiodiffusion des séances du conseil. Cette action de la part d'un gouvernement municipal marque un pas en arrière dans notre régime démocratique qui exige une opinion publique saine, éclairée, vigilante et courageuse.

Gaston Tessier
2833 rue Masson
Shawinigan



La nouvelle année sera sèche

Points de vue de la presse hebdomadaire

La démocratie par les bombes

Des experts de l'armée canadienne désamorçaient au cours de la récente fin de semaine les 43e, 44e et 45e bombes à être déposées dans la région métropolitaine par des personnes non identifiées. Ces engins destructeurs ont été explosés depuis quelques mois, peuvent être apparentés à des conflits patronaux-ouvriers plutôt inextricables. C'était le cas dans l'affaire de Chambly Transport comme cela l'était aussi pour les magasins de la Régie des alcools.

On ne peut attribuer la paternité de ces gestes démoniaques à des éléments indépendantistes et "neo-fascistes". Face à la montée grandissante de la popularité des doctrines séparatistes, il serait assez étonnant que des partisans de ces politiques s'adonnent à la distribution des bombes pour faciliter l'accès au pouvoir. Leurs gestes auraient alors des résultats contraires à l'effet désiré. Loin d'aider la cause indépendantiste,

le terrorisme pourrait lui nuire à l'heure actuelle.

Il serait plus sage de lier cette renaissance du terrorisme à une situation syndicale. Une grande partie des bombes qui ont été désamorcées ou qui ont explosé depuis quelques mois, peuvent être apparentées à des conflits patronaux-ouvriers plutôt inextricables. C'était le cas dans l'affaire de Chambly Transport comme cela l'était aussi pour les magasins de la Régie des alcools.

Croire que la vague de terrorisme est voulue par les syndicats eux-mêmes serait assez illusoire. Notre peuple n'est pas politisé à ce point qu'il serait dans une période de pré-révolution. Le terrorisme est plutôt voulu par des personnes dont les idées politiques se rapprochent du communisme ou d'un socialisme outré. Il ne s'agit pas d'une affirmation gratuite. Plusieurs animateurs, pour la plupart très bien politisés,

travaillent dans les milieux ouvriers de la région métropolitaine, afin de sensibiliser la population aux désavantages du système actuel et à l'acuité du déséquilibre qui existe aujourd'hui entre les diverses classes d'une société que les slogans politiques veulent équilibrer en temps d'élections.

Ces mêmes personnes que certains qualifieraient d'être des "agitateurs" comptent dans leur milieu des éléments extrémistes qui, eux, croient aux effets du terrorisme pour aider une cause politique. Ces citoyens que des situations difficiles ou des influences ont poussé à un certain désespoir et les ont amenés à choisir de risquer leur vie pour une cause qu'ils croient juste, ont cependant, oublié un état, celui dans lequel repose actuellement le peuple québécois qu'ils veulent réveiller par le fracas des bombes.

Il n'est pas seulement illogi-

que, utopique et inopérant de vouloir amener une nation à se sensibiliser à un fait, aussi déplorable soit-il, par l'utilisation de la violence, cela devient extrêmement ridicule. Le citoyen, le brave travailleur et même le professionnel peuvent ensemble, par un échange sain, se pencher sur des situations parfois désastreuses et travailler à la recherche de solutions valables. Des défaitistes diront que cela est devenu impossible, que l'écart est trop grand entre les classes sociales pour qu'une de celles-ci veuille bien s'intéresser aux problèmes de l'autre... L'expérience est une source de connaissances. Comment peut-on savoir que la coexistence est impossible entre des éléments de conditions différentes, alors qu'aucun effort n'a été exercé pour les rassembler ou leur permettre de se rencontrer ne serait-ce que pour un essai.

nos étudiants, ne veulent pas d'une société où les bombes remplacent les relations humaines. Ils sont essentiellement pacifistes en autant qu'ils sont politisés et en autant que leurs dirigeants ne portent pas d'oculaires.

Dire qu'un système est injuste est une chose. Faire exploser une bombe pour le souligner en est une autre. Mais quel pourcentage de la population peut faire une relation entre un geste insensé (celui de déposer une bombe) et une situation syndicale que peu de gens connaissent et que personne, ou presque n'a essayé d'améliorer? Les conséquences sont bien différentes de celles qui étaient au départ désirées. C'est là une leçon. Les hommes sont patients et ils croient encore, cela est très heureux, en une société qui peut être démocratique.

Rémy Pilon
L'Union des Cantons de l'Est

Contre le monopole des moyens d'information

L'on s'est fort justement ému la semaine dernière, de certaines transactions commerciales qui font qu'une grande partie de la presse québécoise, soit monopolisée. Le député Yves Michaud, ancien journaliste, a reconstitué le film de ces transactions qui pourraient menacer la liberté de presse dans cette province.

Moi je n'ai pas de millions, je

n'ai que ma petite plume, mais elle est au service de la liberté de presse et pour ma part, je m'insurge contre toute tentative de contrôler directement ou indirectement l'information en quelque pays que ce soit.

Un comité parlementaire à Québec est chargé d'examiner la situation et je souhaite que le rapport de ce comité aboutisse

à une législation qui briserait toute mainmise sur l'ensemble de nos journaux québécois. Je le souhaite non seulement pour l'honneur du journalisme au Québec, mais pour la sécurité des Québécois. Je ne crois pas que les transactions concernant les journaux soient du même calibre que celles qui ont trait à d'autres commerces. Car ici, il ne s'agit pas de marinades, ni de biscuits, ni de confitures,

mais d'idées et de mots et l'on sait jusqu'où les idées et les mots peuvent aller! Je félicite le député Yves Michaud d'avoir pesé en cette matière sur la sonnette d'alarme.

S'il y a des lois contre le monopole des industries, il doit y en avoir aussi du même coup contre le monopole du journalisme. Il faut absolument que l'ensemble de nos journaux, de no-

tre radio et de notre télévision, reflète la diversité de pensée dans cette province. En tout cas, l'Etat a les pouvoirs en mains pour mettre ordre à un monopole d'entreprises journalistiques et d'autres moyens de communications, si monopole il y a! Malgré les intérêts de quelques-uns, le bien commun doit dominer.

Maurice Huot
Le Bien Public

Monsieur Barrette

Je n'ai pas toujours partagé les opinions politiques de M. Barrette, parce que je n'acceptais ni l'Union nationale, ni son chef du temps, Maurice Duplessis, je les ai même combattus. Mais j'ai toujours respecté l'homme d'une urbanité et d'une politesse charmantes; l'homme que j'ai souvent rencontré, surtout en dehors des querelles politiques, et avec qui il était facile de parler de tout, et de façon fort intéressante, sauf de politique.

De tous les hommes politiques que Joliette et la région ont connus, Monsieur Barrette a été celui qui a connu la carrière politique la plus prestigieuse; il a été député, ministre du Travail à Québec, premier ministre de la province et ambassadeur du Canada en Grèce. Si les circonstances l'eussent voulu, on lui prêtait même un jour l'intention de servir sur la scène fédérale où il aurait pu accomplir beaucoup.

C'est parce qu'il a aimé sa ville de Joliette sa province de Québec et son pays canadien, sur l'Esplanade de Joliette, les trois drapeaux sont en berne. Et c'est parce qu'il fut un grand de sa ville, que Joliette lui fera demain des funérailles civiques.

Sous un autre chef que M. Duplessis, Antonio Barrette, comme député et ministre, aurait sans doute pu faire davantage. De 1944 à 1960, il tranchait sur le lot des représentants du peuple à l'Assemblée législative; on lui reconnaissait une culture, un jugement et une façon de parler bien sa langue que lui enviaient certains de ses collègues mieux préparés que lui académiquement à une carrière politique. Et c'est peut-être cette raison qui amena la lutte sournoise de certaines forces de l'Union nationale contre lui au moment où il devint chef de ce groupe politique et premier ministre du Québec.

Chez nous, M. Barrette restera un exemple pour les jeunes; un exemple de travail acharné, un exemple du souci de se cultiver, un exemple de courage aussi, car il m'a déjà confié, - c'était il y a quelques années, - que sa santé se délabrait; il continua quand même de servir comme député de Joliette et comme ministre du Travail, puis comme premier ministre.

En Grèce, il représentait fort dignement le Canada. Et même s'il ne fut pas diplomate de carrière, sa connaissance du pays grec, sa diplomatie naturelle, acquise au cours de multiples négociations patronales-ouvriè-

res, son entregent, sa politesse et son hospitalité firent de lui un digne serviteur du Canada et un représentant de grande classe du Canada à l'étranger.

Il reposera demain dans la terre de Joliette à laquelle il fut toujours si dévoué et si fidèlement attaché, sa petite patrie qu'il a si loyalement servie.

En déposant sur sa tombe l'hommage de mon estime et de mon admiration, je prie Dieu que la terre de Joliette lui soit légère.

Roland GAUVREAU
L'Action Populaire
Joliette

Service de reclassement

Le Service social du diocèse de Nicolet est donné un nouveau service sous le nom de "Service de reclassement du diocèse de Nicolet".

Depuis quelques mois déjà, notamment à la suite d'une étude de l'évolution de l'assistance sociale à l'intérieur du diocèse, il apparaissait urgent que soit créé ce service. Il importait que l'assistance aux personnes défavorisées soit entendue dans un sens beaucoup plus large que les seules subventions d'assistances mensuelles auxquelles ils sont éligibles. Vu dans un contexte plus global de "guerre à la pauvreté", il devenait nécessaire de s'attaquer à la source des problèmes.

La mise sur pied d'un véritable réseau de recyclage des travailleurs défavorisés apparaît donc dans le cadre d'une première ébauche de stratégie dans ce domaine de la lutte à la pauvreté. S'il ne suffit pas de

faire suivre à tous les économiquement faibles des allocations d'assistance financière, il importe, dans une recherche positive de solutions, de s'attaquer aux causes structurelles de la misère et de la pauvreté, aux conditions collectives d'existence souvent génératrices d'assistés sociaux et de chômeurs. Il faut donc fournir et proposer à l'ensemble d'une population défavorisée les possibilités d'un retour effectif à une vie normale.

Dans cette perspective, on convient que le moyen normal de gagner sa vie dans notre société est le travail rémunéré. Par contre, la faiblesse des revenus familiaux tient dans une forte mesure à la proportion qu'on trouve de travailleurs non qualifiés, qui ont des salaires modestes et qui sont exposés au chômage. Dès lors, parler de "retour à la vie normale" pour une population défavorisée signifie qu'on va lui fournir et lui

proposer les occasions de s'insérer et de poursuivre sa formation.

La réalisation de ce réseau de recyclage et de reclassement des adultes défavorisés apparaît comme le seul moyen de "briser" le cercle vicieux classique du manque d'instruction, de la maladie, du chômage et de l'endettement dans lequel chaque assisté social se sent enfermé.

C'est dans ce contexte de lutte à la pauvreté et de transformation de l'assistance aux défavorisés qu'a été mis sur pied le Service de reclassement du diocèse de Nicolet. Dirigé par M. Guy Bilodeau, sociologue, attaché au Service social depuis un an, et assisté par M. Michel Pilon, animateur social, le Service de reclassement est déjà en pleine activité. A ce stage-ci, deux classes à temps plein de formation académique aux niveaux de la 7e à la 10e année fonctionnent à Gentilly et à

Sainte-Sophie. On prévoit à très court terme l'ouverture de quatre autres classes ailleurs dans la région. Suivant les besoins et les disponibilités d'autres classes pourront s'ouvrir ultérieurement.

Pour la mise sur pied des classes de pré-emploi à temps plein, le travail se fait en étroite collaboration avec le Service de l'éducation permanente de la Commission scolaire régionale Provencher et les Centres de main-d'oeuvre du Canada qui desservent le territoire.

Le travail du Service de reclassement se fait à la fois par voie d'approche individuelle et communautaire. Il importe par exemple, dans un premier temps, de dépister systématiquement les familles et les travailleurs dont le revenu est en deçà du minimum vital. Après avoir dépisté les travailleurs dé-

favorisés et avoir évalué le potentiel de chacun et ses chances d'améliorer sa situation sur le marché du travail, il faut permettre à tous ceux qui sont jugés récupérables de recevoir un complément de formation appropriée et veiller à assurer des compensations financières adéquates à tous ceux qui, à court et à long terme, ne pourraient pas gagner un revenu suffisant de leur travail. Nous songeons notamment à ceux qui ont laissé l'école prématurément et qui ont de la difficulté à se stabiliser dans des occupations conformes à leurs aptitudes et leurs aspirations; nous pensons aux ruraux qui émigrent vers les centres urbains sans préparation professionnelle suffisante, ou encore aux travailleurs qui sont victimes du chômage saisonnier ou technologique.

La Parole
Drummondville

LE NOUVELLISTE

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE: 1 an 6 mois 3 mois 1 mois

Au Coeur du Québec

OU IL N'Y A PAS livraison par camelot: 12.00 7.00 4.00 1.50

Au Coeur du Québec

OU IL Y A livraison par camelot: 23.00 13.00 7.00 3.00

OU IL Y A livraison par camelot: 25.00 14.00 8.00 3.50

Autres Pays: 30.00 16.00 9.00 4.50

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée, Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Le débarquement sur la lune se fera à bord de cette capsule spatiale

Le module lunaire constituera la clef de voûte de l'astronautique

par Serge BERG

PARIS (AFP) — C'est à bord d'une capsule spatiale appelée

Pendant 13 minutes

En guise de cadeau de Noël les astronautes font voir au monde entier des images troublantes de la LUNE

NEW YORK (AFP) — La lune en gros plan: c'est ce que les astronautes d'Apollo-8, Frank Borman, James Lovell et William Anders ont offert aux téléspectateurs américains, mardi matin, à partir de 7h.31, d'une altitude de 69 milles, environ 71 heures et 40 minutes après leur départ du Cap Kennedy, samedi matin.

La lune est d'abord apparue comme un disque parfaitement rond, mais sa forme a changé graduellement d'après la position que la cabine spatiale occupait par rapport à sa surface au cours de sa circumvolution lunaire.

Au début de l'émission, qui a duré treize minutes, les téléspectateurs américains ont pu voir, grâce aux stations de relais de Madrid et de Gladstone, en Californie, un cratère à gauche de l'écran et deux à droite.

Séniographie

Ce fut William Anders qui joua à nouveau le rôle de caméraman. D'après ses observations communiquées par radio, la surface lunaire est d'une couleur "gris blanchâtre" semblable à du sable sale portant de nombreuses empreintes de pieds.

Les astronautes se sont ensuite livrés à une opération de séniographie: ils ont baptisé des

module lunaire que les deux premiers cosmonautes américains débarqueront sur la lune. Le module lunaire (LM en abrégé, du terme anglais Lunar Module) qui a déjà été essayé, avec succès, à vide, en orbite terrestre, en janvier dernier, va constituer au cours des mois prochains, la clef de voûte de l'astronautique américaine.

Si au cours du vol d'Apollo-9, prévu pour février-mars prochain, en principe en orbite terrestre seulement, le comportement du LM est satisfaisant, il est possible alors selon les déclarations du cosmonaute américain Stafford, que le vol Apollo-10, en avril-mai, conduise au premier débarquement américain sur la lune. S'il en était ainsi, la NASA accélérerait son programme, en sautant une ou deux étapes. Elle pourrait être amenée à le faire en raison du succès du vol d'Apollo-8.

Les astronautes américains qui fouleront le sol lunaire seront des "hommes en blanc", car la dix-septième couche extérieure de leur scaphandre sera de couleur blanche. Pendant leur exploration de quelques heures sur le sol de la lune, ils resteront en liaison radio directe avec la terre. Ils ramèneront avec eux quelque 35 livres de lune. Ces échantillons seront ensuite analysés par 11 laboratoires différents.

Trois modules

Le module lunaire jouera un rôle essentiel dans le débarquement des cosmonautes sur la lune. Le vaisseau Apollo, au complet, est en effet constitué de trois parties:

1. Le module de commande,

de 5 tonnes et demie, à bord duquel les cosmonautes font le trajet terre-haut-lune-terre. C'est à bord de ce module qu'ils vivent pendant les six jours du voyage aller et retour. C'est à son bord que se trouvent les trois cosmonautes américains Borman, Lovell et Anders. C'est à son bord qu'ils pénètrent dans les couches denses de l'atmosphère et amerrissent dans le Pacifique. C'est la "capsule mère".

2. Le module de service de près de 25 tonnes, contient le fameux propulseur de 10 tonnes de poussée à l'aide duquel sont opérées les principales manœuvres de correction de trajectoire, de mise en orbite lunaire et de décrochage de cette orbite pour le retour vers la terre. Quinze minutes avant que le vaisseau Apollo ne se retrouve au retour, à quelque 90 milles d'altitude au-dessus de la terre, le module de commande est séparé du module de service qui se consume dans l'atmosphère.

3. Le module lunaire, de plus de 15 tonnes, comprend deux parties. La partie supérieure où se trouve la cabine pour deux cosmonautes, est équipée d'un moteur qui permettra aux cosmonautes de décoller de la lune. La partie inférieure comprend un autre moteur qui freine la descente du LM sur la lune et des pieds qui lui permettent de se poser sur le sol.

Alunissage

Une fois le vaisseau Apollo sur orbite lunaire, deux des trois

cosmonautes se trouvant dans le module de commande passent, par un sas, dans le module lunaire. Ce dernier se détache alors du module de commande et alunit. Le moteur principal, agissant comme une puissante rétro-fusée et 16 autres petites rétro-fusées assurent un alunissage en douceur.

Les cosmonautes quittent alors le LM, dans leurs scaphandres et procèdent aux différentes expériences prévues à leur programme: collecte d'échantillons lunaires, installation sur la lune d'un séismomètre et d'un réflecteur Laser qu'ils laisseront sur la lune et qui, alimentés par une petite batterie nucléaire, transmettront pendant des mois des informations par radio à la terre sur les éventuels mouvements sismiques de la lune.

Un troisième appareil servant à l'analyse du vent solaire sera ramené par les cosmonautes. Ces derniers remonteront dans la partie supérieure du LM se feront catapulter sur l'orbite lunaire où gravite le mode de commande avec un cosmonaute à bord. Après rampeur-sous, jonction et arrivage avec lui, ils quitteront le LM pour passer dans le module de commande et ce sera alors le retour vers la terre.

Ainsi, par rapport au vol Apollo-8, un débarquement sur la lune demande sept nouvelles opérations extrêmement complexes. D'elles dépendra le succès ou la catastrophe. C'est dire jusqu'à quel point le bon fonctionnement du LM sera crucial.



(Téléphoto PA) LA SURFACE DE LA LUNE apparaît comme étant très rugueuse. Cet agrandissement d'une photo qui a été prise par l'équipage d'Apollo 8 nous fait voir un gigantesque cratère, à droite. Cette photo a été prise alors que les astronautes

Paix sur la LUNE à tous les hommes de bonne volonté ...!

par Jean-Paul ARSENAULT
La science moderne vient d'offrir à l'humanité tout entière, un cadeau qui passera à l'histoire... la conquête de la lune. Du moins pour le trajet aller-retour qui nous sépare, nos terribles, de notre satellite. Ce cadeau, qu'on a pris bien soin de faire coincider avec la fête de Noël, est le fruit d'un travail acharné de la part de milliers de chercheurs et spécialistes, qui ont réussi ce formidable tour de force une dizaine d'années seulement après le début réel de l'ère spatiale.

Chez nous, dans les pays qu'on appelle évolués, un cadeau de Noël n'ayant pas une certaine valeur commerciale n'est pas apprécié. Et pourtant, d'autres hommes comme nous, ont dû se contenter de ce que de s'entretenir pendant quelques heures, au cours de différentes trêves de combats. Qu'on ne se trompe pas, ces courts répit apportés aux massacres, n'auraient servi qu'à mieux se regrouper de part et d'autre pour faire feu plus efficacement à la reprise des hostilités. On pourrait quand même trouver mieux comme cadeau de Noël. La paix, qui ne coûte rien et rapporte tant ne serait-elle pas préférable?

Impossible! toujours par convoitise, ceux qui ont la grosse part du gâteau en veulent la balance. Les autres, qui n'ont déjà rien, devant se contenter de croupir dans la misère. Même la messe de minuit, sur les lieux même où naquit l'Enfant-Dieu, offrait le triste spectacle de l'agressivité humaine. Comme fond de scène autour du voisinage de la célébration, des postes de mitrailleuses atris-taient ce qui aurait dû être un décor de paix. "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté". Oui! mais encore là il faut prévenir un affrontement entre juifs et arabes "tout près de la Grèce".

Et pourtant!

La lune! Cette lune qu'on veut à tout prix nous offrir. Elle devrait servir d'écran géant, pour nous montrer un spectacle mondial, ce que pourrait être la vie pour tous les terribles, si un partage plus équitable des richesses de notre globe, était mis sur pied par nos dirigeants.

Jules Verne et le voyage à la LUNE

TOULON (AFP) — "S'il est un manuscrit de mon grand-père auquel je tiens tout particulièrement, c'est bien celui "De la Terre à la Lune". Avant de mourir, il m'avait dit: Gardez-le précieusement, car je sais que toi, tu verras les hommes aller dans la lune et tu pourras mesurer de la justesse de mes images". C'est ce qu'a déclaré hier M. Jean Jules Verne, petit-fils de Jules Verne, qui coule une retraite paisible dans sa propriété, face à la rade de Toulon. Voici 8 ans, il était encore président du tribunal de grande instance toulonnais.



(Téléphoto PA) TOUT EST PRET EN VUE de récupérer la capsule Apollo 8 qui doit amerrir, aujourd'hui, dans l'océan Pacifique au sud-ouest d'Hawaii. On sait que les astronautes doivent amerrir à 10h.51 ce matin. La capsule spatiale qui reviendra d'une historique mission autour de la lune sera

Elle est la moins inspirante de toutes les muses La lune est sans âme, triste, aride, désolée et sans joie...

NEW YORK (AFP) — De deux choses l'une: Ou les images transmises mardi matin par les astronautes d'Apollo-8 sont trompeuses ou bien la Lune est bien aussi inhospitalière qu'on l'a toujours soupçonné, dit et répété.

Le monde n'aura pas besoin d'attendre que les premiers hommes débarquent sur le sol lunaire pour savoir avec certitude que ce qui les attend correspond bien aux descriptions obtenues à partir des observations astronomiques et des analyses scientifiques.

La Lune n'en est pas moins ce qu'elle est et le reportage saisissant que les trois cosmonautes américains en ont donné en direct pendant près de 13 minutes l'a démontré abondamment. La Lune est triste, aride, désolée, désertique, sans âme et sans joie, et, surtout, elle est la moins inspirante de toutes les muses possibles et imaginables du système solaire.

Gros plan de la Lune
Le panorama qui a défilé en gros plan sous l'œil des téléspectateurs est réellement de ceux qui feraient passer des frissons dans le dos des plus endurcis. Peu de montagnes et de pics pouvaient être discernés d'une altitude de 69 milles, mais l'objectif de la caméra a prodigé à foison aux Terriens des cratères de toutes dimensions et d'immenses plaines injustement baptisées "mers" tant est figée leur étendue et rebatative leur couleur.

Des photos spectaculaires de la lune

NEW YORK (AFP) — Les photographies de la lune prises par l'équipage d'Apollo-8 seront spectaculaires, bien meilleures qu'aucune de celles transmises auparavant par les véhicules à vide d'exploration lunaire, estimés-on à la NASA.



(Téléphoto PA) LES COSMONAUTES S'EN sont donné à cœur joie au cours de la journée d'hier lors de leur dernière émission télévisée depuis la capsule d'Apollo 8 jusqu'à la terre. On remarque à l'avant, l'astronaute James Lovell qui s'adonne à quelques exercices de culture physique. Ce sont en fait les pieds de l'astronaute Lovell que l'on peut remarquer. A l'arrière l'astronaute Frank Borman s'apprête à prendre quelques séquences filmées de cette exhibition de son confrère.

Chantier minier
A moins que ce ne soit un chantier.
Car c'est bien de cela qu'il s'agit et l'équipage d'Apollo 8, par les clichés qu'il réunira au cours des 20 heures qu'il passera sur orbite lunaire, contribuera à préparer l'exploitation future des richesses minières que l'on espère découvrir dans le sous-sol de notre satellite.

Les rêves poétiques s'éteignent, les rêves planétaires prennent corps. Le premier de ceux-ci, réalisé par les premiers grands découvreurs du cosmos à quelque 380.000 kms du berceau de leur civilisation, conduira nécessairement à transférer sur l'astre voisin les moyens techniques que l'humanité vou-



(Téléphoto PA) LA MANOEUVRE d'amerrissage se réalisera de cette façon. Un artiste a conçu la façon qu'Apollo 8 amerrira ce matin à 10h.51 dans l'océan Pacifique à 1.000 milles au sud d'Hawaii après un vol historique autour de la lune.



Des fins gourmets apprécient les mets régionaux à Pierreville

SUR L'INVITATION DE M. MAURICE LAVALLÉE de Pierreville, récemment intronisé membre de la Chaîne des Rôtisseurs, c'est l'hôtel Traversy de cette municipalité qui accueillait un groupe de fins gourmets et de leur présenter une table bien garnie de mets régionaux. Ces grands connaisseurs se font toujours un plaisir et un devoir de visiter les meilleures tables de centres régionaux et de faire connaître les bienfaits du bien boire et du bien manger. Sur la photo, dans l'ordre habituel: Mme Mario Dumesnil, Dr René Roux, membre du Club des Seize,

Chevalier des Tastevins, Mme J.-Maurice Blais, Me Mario Dumesnil, Bailli de la Chaîne des Rôtisseurs, Mme Samuel Letendre, M. Roger Champoux, rédacteur en chef de La Presse, Commandeur de l'Ordre de St-Fortunat, M. Maurice Lavallée, membre de la Chaîne des Rôtisseurs, Mme R. Roux, Dr J.-Maurice Blais, membre du club Prosper-Montagné et secrétaire perpétuel du Club des Seize, Mme Maurice Lavallée et Dr Samuel Letendre, président du Club des Seize, Commandeur des Tastevins.

Mise sur pied de divers services diocésains

Le rôle de la Fédération des Loisirs sera accentué

SOREL (L.B.) — Afin d'accroître le rôle de la Fédération des Loisirs du diocèse de Saint-Hyacinthe dans divers domaines et de préciser les modalités de son action, les membres du conseil d'administration ont décidé de mettre sur pied divers services.

Dans la mesure du possible, la direction de chaque service sera confiée à une personne qui aura la préoccupation d'établir le programme d'action de la Fédération dans chacune de ces sphères.

Les services suivants seront mis sur pied dans un avenir prochain: service de promotion

sportive, service de la recherche et de la consultation technique, service d'éducation, service du plein air, service d'animation, service de secrétariat.

Le service de la promotion sportive aura pour principal objectif de favoriser la pratique du sport dans le territoire de la Fédération qui comprend la région de Sorel.

Par ce service, la Fédération pourra assurer la formation du personnel, dispenser les informations à ceux qui en font la demande, aider les organismes affiliés dans leur programmation sportive, organiser, s'il y a

lieu, des compétitions participer à la mise en place des organismes sportifs.

Parmi les activités possibles, on souligne la préparation de programmes d'activités sportives sur les terrains de jeux, la promotion des sports d'hiver, l'organisation de compétitions sportives et la tenue de cliniques pour instructeurs de divers sports et pour arbitres.

Par le service de la recherche et de la consultation technique, la Fédération se propose d'effec-

tuier tous les travaux de recherche nécessaires à la poursuite de ses objectifs et d'offrir à ses organismes affiliés, comme le Service de la récréation et des parcs de la ville de Sorel et celui de la ville de Tracy, la possibilité de réaliser des programmes de recherches.

Education

Le titulaire du service d'éducation élaborera un programme éducatif à l'intention de la population du territoire au moyen de cours ou de conférences.

Ce service sera également responsable de la tenue des stages de formation et de tout autre cours qui pourrait être dispensé à la demande des organismes de loisirs.

Plein air

Afin de préciser son action dans ce domaine, la Fédération pourrait mettre sur pied un service de plein air. Le responsable de ce service donnera suite aux recommandations du rapport de l'enquête sur les terrains de camping et organisera un club de camping et de caravaning dans le territoire de la Fédération.

Animation

La Fédération a toujours assuré la mise en place de structures de loisirs et l'existence de la plupart des comités de loisirs du territoire est due à ce service de la Fédération. Par ce service, la Fédération continuera son travail d'animation pour assurer le bon fonctionnement, et la vitalité de ses membres affiliés et susciter l'organisation d'autres comités.

Quant au service de secrétariat, il existe déjà puisque la Fédération des Loisirs du diocèse de Saint-Hyacinthe a, depuis longtemps, effectué pour ses organismes affiliés les travaux de secrétariat qui lui sont confiés.

— Courrier-Sud —

MM. Jean-Paul Latraverse et Ulric Bibeau sont les nouveaux marguilliers de la paroisse de Sainte-Anne de Sorel. Ils remplacent à ce poste MM. Roger Bourret et Claude Blais, dont les mandats de trois ans prendront fin le 31 décembre.

Les autres marguilliers de Sainte-Anne de Sorel sont MM. Yvon Vallée, Marc-Henri Latraverse, René Cardin, René Cardin et Valéri Trudeau.

Dimanche, après la messe de dix heures, les paroissiens de Manseau se sont réunis à l'église paroissiale, sous la présidence de M. le curé J.P. Rondeau.

On a procédé à l'élection de deux marguilliers. Ce sont MM. Luc DesLandes et Paul Bergeron.

M. l'abbé Gagné signale que chacune des activités aura lieu à toutes les deux semaines. Une entrée minime est exigée au ciné-club afin de défrayer le coût de location des films.

Côté ski, les jeunes bénéficieront également d'un tarif utiliser les monte-pente.

Les paroissiens de Saint-Jean-Bosco de Tracy se sont choisis deux nouveaux marguilliers qui entreront en fonction le premier janvier prochain. Il s'agit de MM. Maurice Langevin et Roger Boisvert, qui remplacent MM. Henri Desoilliers et Maurice Laforest.

Les autres marguilliers de la paroisse Saint-Jean-Bosco sont MM. René Dayan, Denis Gravel, Georges Durand et Roger Picard.

A la régionale Provencher

Pratiquement aucune dépense inadmissible

NICOLET (R.L.) — La Commission scolaire régionale Provencher, de Nicolet, dans ses prévisions budgétaires pour l'année 1968-69, ne prévoit pratiquement aucune dépense inadmissible.

C'est ce qu'a laissé entendre M. Roger Tremblay, secrétaire-trésorier de la régionale nicolétaine, alors qu'il expliquait le budget de la prochaine année aux membres du bureau des délégués, réunis en assem-

blée à l'auditorium de l'école polyvalente Jean-Nicolet.

Cette nouvelle est d'autant plus rassurante pour les commissaires comme pour les contribuables. S'il se trouve des dépenses inadmissibles, les autorités concernées à la Régionale feront les représentations nécessaires pour expliquer les raisons de ces dépenses absolument nécessaires.

Au chapitre de l'administration provinciale. Les déboursés qu'entraîneront les loisirs et les sports seront entièrement remboursés par le ministère de l'Éducation tandis que ceux du service social le seront par le ministère concerné.

Toutefois, au domaine de l'enseignement des cours réguliers, un surplus de professeurs que la norme établie selon le nombre d'élèves, amènerait un léger montant de dépenses inadmissibles. Mais la Régionale fera les représentations nécessaires afin d'équilibrer les dépenses prévues.

M. Roger Tremblay ne prévoit aucune dépense inadmissible à l'enseignement de l'enfance inadaptée, à l'éducation permanente, à l'orientation scolaire, au service des examens, bien qu'aucune norme n'ait été établie par le ministère pour ce dernier item.

Les dépenses pour les laboratoires de sciences pures, de même que celles au service des bibliothèques et au culte et à la pastorale, seront entièrement financées par le gouvernement

provincial.

ans, qui souffre d'une fracture au bras droit et du fémur droit; son frère, Pierre, 8 ans, qui souffre de traumatisme crânien ainsi que de multiples con-

clusions; Angèle Laplante, 6 ans, qui souffre d'une fracture à la jambe droite et Sylvain Laplante, 7 ans qui souffre de contusions légères.

Une auto-neige traverse la route: les quatre occupants, des enfants, sont blessés

SOREL (L.B.) — Quatre enfants ont été blessés à la suite d'une collision entre une auto-neige et une voiture, survenue au cours de la dernière fin de semaine dans le rang Thiersang à St-Aimé. Les blessés, qui ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Sorel, ont été identifiés comme étant quatre enfants de St-Aimé: Daniel Parent, 10

ans, qui souffre d'une fracture au bras droit et du fémur droit; son frère, Pierre, 8 ans, qui souffre de traumatisme crânien ainsi que de multiples con-

clusions; Angèle Laplante, 6 ans, qui souffre d'une fracture à la jambe droite et Sylvain Laplante, 7 ans qui souffre de contusions légères.

L'accident s'est produit lorsque le conducteur de l'auto-neige, Sylvain Laplante, 7 ans, de St-Aimé a voulu traverser le rang Thiersang alors qu'une voiture venant à sa rencontre y était déjà engagée. Le jeune Laplante aurait sembler-t-il, mal jugé ses distances.

L'eau de Sorel fournie à St-Gérard

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de Saint-Gérard d'Yamaska étudie le projet de s'alimenter en eau potable à même l'aqueduc de la ville de Sorel.

Une demande en ce sens a été faite aux autorités municipales de Sorel, qui ont accepté de fournir l'eau à la municipalité de Saint-Gérard d'Yamaska, à condition qu'elle construise elle-même son propre réseau d'aqueduc.

Il s'agit du prolongement de l'aqueduc régional inauguré il y a plus d'un an et qui dessert, en s'approvisionnant à même l'aqueduc de Sorel, les municipalités de Saint-Pierre de Sorel, Saint-Robert, Yamaska Ouest et Yamaska Est.

Voeux de Mgr Albertus Martin

Paix et joie dans l'amour

NICOLET (R.L.) — Mgr Albertus Martin, évêque du diocèse de Nicolet, offre ses meilleurs voeux à tous les fidèles de son diocèse à l'occasion de Noël et du Nouvel An. "Paix et joie dans l'amour", tel est l'essence du message de Son Excellence pour la prochaine année.

"Paix et joie, Saint Paul reprend à Jésus ce double souhait dans l'épître aux Corinthiens. "Frères, soyez dans la joie. Tendez à la perfection, reconfortez-vous. N'ayez qu'un cœur, vivez dans la paix et le Dieu d'amour et de paix sera avec vous". Jésus nous apporte la paix. C'est une de ses promesses: "Je vous laisse la Paix; je vous donne ma Paix".

Voilà les voeux que je formule pour tous: En la sainte fête de Noël et pour le Nouvel An, que la Paix et la Joie du Christ rayonnent en tous dans l'amour de Dieu.

Aux prêtres diocésains et religieux, je souhaite de tout cœur, en des accents fraternels, que le Seigneur Jésus dont ils sont les ministres leur accorde la grâce de la joie spirituelle de leur co-

secration au ministère de la Parole et des sacrements et que l'Esprit du Seigneur qui habite en eux leur "enseigne toute vérité" dans le véritable esprit de prière.

Aux religieux laïcs (frères et sœurs), je souhaite qu'ils soient les vrais témoins de la perfection de la vie évangélique.

Aux autorités civiles et à tous ceux qui ont des responsabilités sociales, je souhaite le courage et le sens chrétien de leurs responsabilités sociales.

Aux militants d'Action Catholique, je souhaite un engagement sérieux au service du peuple de Dieu et la recherche enthousiaste de la charité fraternelle.

Aux jeunes gens et aux jeunes filles, je souhaite un grand idéal de vie qui les enthousiasme dans la recherche des vrais biens éternels qui demeurent à jamais.

Aux vieillards, aux malades, aux affligés et à tous ceux qui souffrent, je souhaite la vraie consolation qu'apporte le Christ.

A tous, une année heureuse et sainte."

Soumissions pour l'huile à chauffage

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de Saint-Joseph de Sorel a décidé de demander des soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage pour l'hôtel de ville et pour les autres bâtiments municipaux, soit le Foyer Fraternal et le Centre de Loisirs.

Ces demandes de soumissions concernent les besoins d'huile à chauffage pour la saison en cours.

Un piéton tué par une auto

SOREL (L.B.) — Un piéton de St-Pierre-de-Sorel a été mortellement blessé non loin de la demeure de ses parents lorsqu'il a été renversé par une automobile, en face du 438 route Marie-Victoria à St-Pierre de Sorel. Il s'agit du jeune Roger Samson, 19 ans, du 438 route trois à St-Pierre de Sorel, qui a été transporté en ambulance à l'Hôtel-Dieu de Sorel, où le docteur Pierre Langlois n'a pu que constater la mort.

Cette tragédie s'est produite lorsque M. Denis Plante, 34 ans, du 35 Chemin Ste-Anne à Sorel, au volant de sa voiture, n'a pas vu le piéton parce qu'aveuglé par une voiture venant en sens inverse.

Un grand défilé précède l'arrivée du Père Noël dans le secteur Gentilly

GENTILLY (R.L.) — Une parade du Père Noël, organisée par la Jeune Chambre de Bécancour, a obtenu un franc succès et plusieurs citoyens se sont pressés le long du parcours afin de voir défiler le père Noël, la Fée des Étoiles aussi que d'autres personnages historiques.

Par ailleurs, plus de 500 sacs de friandises ont été distribués aux enfants par le généreux bonhomme.

La parade comprenait deux chars allégoriques, celui de Blanche-Neige et les Sept Nains, et celui du père Noël et de la Fée des Étoiles. La fanfare des Cadets de Trois-Rivières agrémentait le parcours avec ses marches et ses cantiques joyeux.

Des bouffons, qui ont grandement amusé les enfants, de même que plusieurs voitures faisaient également partie du cortège, qui s'étendait sur près de deux milles.

C'est à l'arrivée de tout ce petit monde à l'école Paul VI que le père Noël a procédé à la distribution de friandises et bonbons de toutes sortes.

Aux dires de plusieurs témoins, ce fut d'emblée l'une des plus belles parades et tous les enfants ont été emballés de cette fête.

La coutume de la Jeune Chambre de Bécancour, à Gentilly, mérite les éloges des citoyens de l'endroit. Il s'agissait de la huitième parade du Père Noël au cours des dernières années.

Une souffleuse à neige cause d'un accident

SOREL (L.B.) — Une collision entre deux autos s'est produite sur la route Marie-Victoria, à environ trois milles à l'est du village de Contrecoeur. Les automobilistes impliqués dans cet accident ont été identifiés comme étant MM. Jocelyn Villard, du 107 rue Principale à Yamaska et Marcel Beauchemin de Montréal.

Une des voitures heurta l'autre véhicule venant à sa rencontre lorsque le conducteur a perdu la maîtrise de son volant, voyant de la neige projetée avec force sur la route à par la souffleuse d'un cultivateur préoccupé à déblayer son entrée.



Epaisse fumée noire dans le centre-ville de Sorel

AU PLUS FORT DE L'INCENDIE qui a détruit le magasin d'alimentation St-Germain et Frères, sur la rue Augusta à Sorel. Six familles ont dû évacuer leur logis et les

pertes matérielles sont élevées à près d'un million de dollars.